

Communiqué de presse

Paris, 28 mai 2020

L'Association des Conseils en Innovation invite les acteurs publics et privés de l'innovation à pérenniser les bonnes pratiques déployées pendant la crise du COVID-19

A leur échelle, les acteurs régionaux, nationaux et européens de l'innovation se sont fortement mobilisés pour aider les entreprises durement impactées par la crise sanitaire. L'Association des Conseils en Innovation se félicite des mesures de soutien apportées aux entreprises et invite à la pérennisation des bonnes pratiques mises en œuvre pendant la crise sanitaire.

L'Association des Conseils en Innovation salue la réactivité et surtout la coordination de l'ensemble des pouvoirs publics pour préserver l'emploi et surtout soutenir les entreprises européennes frappées par cette crise.

En effet, les différentes instances politiques ont pris leurs responsabilités et mobilisé, en urgence, tous leurs moyens disponibles pour soutenir les entreprises. En complément des mesures gouvernementales, les Régions françaises ont ajusté leurs dispositifs d'aides et engagé 1,7 milliard d'euros de dépenses exceptionnelles au titre de mesures d'urgence. De son côté, la Commission Européenne a mobilisé, de manière rapide et coordonnée avec les Etats Membres, les ressources dont elle dispose et ainsi dégagé un budget de 3 400 milliards d'euros.

L'Association des Conseils en Innovation appelle aujourd'hui à la pérennisation de ces bonnes pratiques initiées pendant la crise sanitaire.

L'accompagnement apporté a été rendu possible grâce à une forte mobilisation des administrations et des opérateurs de l'Etat.

Bpifrance a mis en place un accès dédié pour renseigner et accompagner les entreprises dans leurs demandes de prêts garantis par l'Etat. La capitalisation des informations et le traitement des demandes par un opérateur ouvrent la voie au déploiement d'un guichet unique pour accompagner les entreprises dans la mobilisation des dispositifs financiers existants.

De leur côté, les services fiscaux se sont organisés pour répondre aux demandes de restitutions immédiates du crédit d'impôt recherche et crédit d'impôt innovation. La restitution immédiate des créances fiscales permet aux entreprises de gagner en visibilité sur leur trésorerie disponible et de planifier sereinement leurs investissements en matière de Recherche & Développement.

En parallèle, observant la portée de l'engagement collectif des acteurs de la filière innovation, l'Association les incite à intensifier leur collaboration au-delà d'événements initiés par la Commission Européenne.

Les acteurs privés ont fait preuve de créativité et d'ingéniosité pour faire face à la pandémie et développer des solutions innovantes. Outre l'adaptation des lignes de production textile et industrielle, ou encore la transformation d'un masque de plongée en masque d'urgence pour les respirateurs hospitaliers, ce sont des démarches collectives inédites qui ont été lancées. Par exemple, plus de 30 000 acteurs de la société civile (innovateurs, partenaires et investisseurs) ont participé au premier hackathon paneuropéen. Après un week-end de mobilisation, un jury d'experts européens a sélectionné 117 solutions innovantes pour répondre aux défis liés aux coronavirus. Les finalistes ont ensuite présenté, lors d'*EUvsVirus Matchathon*, leurs innovations à des investisseurs, des accélérateurs, des sociétés de capital-risque du monde entier afin de les mettre en production.

Multiplier ce type de démarche sera une force pour relever les défis qui naîtront dans le « monde d'après ». Il est donc essentiel que les dynamiques d'innovation collective continuent à s'exprimer et soient encouragées.

A propos de l'Association des Conseils en Innovation - www.asso-conseils-innovation.org L'Association des Conseils en Innovation se compose de plus de 70 entreprises exerçant le métier de conseil en innovation, soit plus de 5 000 collaborateurs. Outre la mise en lumière des expertises de ses membres, l'ACI est engagée dans la défense et la promotion du métier de conseil en innovation, ainsi que la valorisation de l'innovation comme vecteur de la croissance économique et performance sociétale. Ses experts produisent régulièrement des livrables techniques (livres blancs, guides pratiques, articles d'expert...), à l'attention des acteurs publics et privés des écosystèmes d'innovation. Ils interviennent sur quatre sujets : les politiques publiques d'innovation et leur évaluation, les stratégies d'innovation, les projets collaboratifs innovants et le financement fiscal de l'innovation (CIR, CII). L'ACI a par ailleurs noué plusieurs partenariats, notamment la Médiation des entreprises et Bpifrance. Liste des membres sur <https://www.asso-conseils-innovation.org/fr/l-association>
Contact Média : Claire Flin – 06 95 41 95 90 – claireflin@gmail.com